

COMMUNE DE ROCHEFORT

Cette brochure, éditée par l'administration communale avec la collaboration des diverses Sociétés en activité sur le territoire communal, a pour but de vous informer sur les sociétés qui animent notre Commune.

Souvent, l'habitant, et plus particulièrement le nouvel arrivant, ne sait où s'adresser pour nombre de problèmes. Nous espérons que ce fascicule ira à la rencontre de vos besoins.

Pour toute autre question, n'oubliez pas que nous sommes à votre service.

Administration communale

Rochefort, Octobre 2009

Quelques renseignements sur « Rochefort »

Tout porte à croire que Rochefort et sa région étaient habités depuis les temps les plus reculés. En effet, plusieurs routes se croisent dans le village même ; celle qui conduit de France à Neuchâtel, par le Val-de-Travers, est de loin la plus importante. Dans le plus ancien document de l'histoire neuchâteloise, datant de 998, apparaît le nom du village de Broc. Il est quasi certain qu'à ce moment-là Rochefort, mieux situé, existait déjà. En 1194 enfin, un HUBERTUS DE Rupeforti est cité comme témoin dans l'acte pour lequel l'évêque de Lausanne fait don de la Lance à Fontaine-André. La localité du nom de Rochefort est ainsi attestée.

Rochefort possédait à l'époque un château dont les démêlés sont connus dans l'histoire neuchâteloise. Il serait trop long d'en parler ici et nous mentionnerons simplement qu'il a été détruit dans les années 1500.

Le territoire communal est situé à une altitude partant de 530 m dans les Gorges de l'Areuse pour culminer à 1390 m au nord des Cucheroud-Dessus. Le village de Rochefort est à une altitude moyenne de 769 m (collège). La superficie totale de la Commune représente 20.917.132 m², soit plus de 2000 hectares. Outre Rochefort, les villages et hameaux des Grattes, de Chambrelieu, de Montezillon, de Crostand, de la Prise Imer et de La Prise-Ducommun font partie de la Commune de Rochefort.

La population était au 31 décembre 2008 de 1073 habitants.

Les enfants se rendent à l'école de Rochefort, dès l'école infantine et jusqu'en 5^{ème} année. Font exception, les enfants de Montezillon qui fréquentent, de la 1^{ère} à la 5^{ème} année le collège de Montmollin. Un service de bus assure le transport des élèves de Chambrelieu à Rochefort ainsi que celui des élèves de l'école infantine habitant Montezillon.

Dès la 6^{ème} année, tous les élèves de la Commune fréquentent le Centre scolaire de Colombier et environs (CESCOLE). Les CFF et le bus PTT assurent le transport.

Sur le plan politique, depuis 1992, 4 partis sont représentés – radical, libéral, socialiste et écologie & liberté – tant au Conseil communal (5 membres) qu'au Conseil général (21 membres) et dans les diverses Commissions.

La Commune de Rochefort compte encore un peu plus d'une dizaine d'exploitations agricoles, ainsi que quelques artisans. On y trouve également un peu de petite industrie, mais la majorité des habitants exercent leur activité professionnelle à l'extérieur de la Commune.

Les Sociétés sont également très actives. Mentionnons la Société de gymnastique, un Club de Badminton, la Société de Tir, le Chœur d'hommes et la Société de jeunesse. Ces diverses sociétés sont regroupées au sein de l'Association des Sociétés locales de Rochefort (SLR). Une très belle salle de sport permettant également la pratique du tennis, facilite les diverses activités.

Les pages suivantes vous donnent toutes les indications sur l'administration communale et ses services, ainsi que sur les Sociétés locales.

Merci de votre attention.

SERVICES COMMUNAUX

* * * * *

Les bureaux de l'administration communale se trouvent au Bâtiment Communal Polyvalent (BCP), Place du Collège 4, à Rochefort.

Vous y trouverez les services suivants :

Contrôle des habitants

Vous vous y annoncez lors de votre arrivée ou de votre départ, également si une pièce d'identité vous est nécessaire (carte d'identité ou passeport)

Office du chômage

Cette section est chargée de l'application de la loi sur l'assurance chômage. Vous vous y adressez dès le premier jour en cas de chômage total (avec lettre de licenciement ou de congé et carte grise AVS).

Agence AVS

S'occupe de tout ce qui touche à l'AVS ; demande des rentes ordinaires et extraordinaires, AI, prestations complémentaires, certificat AVS, etc.

Etat civil

Pour toute question d'état civil (demande de documents etc) s'adresser à l'Office de l'état civil de Boudry, rue Louis-Favre 39, tél. 032 843 40 85, fax 032 843 40 89, qui réunit dès le 1^{er} juillet 2001, l'état civil de toutes les communes du district.

Protection civile

Pour tout ce qui concerne la protection civile s'adresser à l'Office de protection civile du Littoral Ouest qui regroupe les communes du district de Boudry depuis 2005. (Avenue de Longueville 1, 2013 Colombier, Tél. 032 843 13 06).

Chef de section militaire

Pour l'instant, c'est le Service des affaires militaires, à Couvet, qui s'occupe de tout ce qui concerne l'armée.

* * *

Les guichets de l'administration communale sont ouverts au public comme suit :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin de 9 h. 00 à 11 h. 00

L'après-midi de 14 h. 00 à 16 h. 00

Mercredi : F E R M E toute la journée

Téléphone : 032 855 11 19
Fax : 032 855 14 83
E-Mail : Commune.Rochefort@ne.ch

Un enregistreur automatique vous permet de laisser un message en cas d'absence ou en dehors des heures de travail ordinaire.

Votations

Local de vote : Bâtiment communal polyvalent, bureau communal.

Heures d'ouverture du scrutin :

Le dimanche : de 10h00 à 12h00

Avec le vote généralisé par correspondance les électrices et électeurs reçoivent personnellement à domicile le matériel lors de chaque votation.

AUTORITES COMMUNALES

Conseil communal :

5 conseillers communaux se répartissent les dicastères suivants :

1. Finances
2. Domaines et Bâtiments
3. Forêts
4. Services industriels
5. Travaux publics
6. Police et hygiène publique
7. Services sociaux
8. Instruction publique
9. Sport, loisirs et culture

Le bureau communal vous communique sur simple demande le nom et l'adresse de chaque responsable de dicastère.

Commissions :

Commission du feu :

Autorité responsable du corps des sapeurs-pompiers. Procède aux visites de bâtiments en application de la loi sur la Police du feu.

Commission de salubrité publique :

Intervient en cas de problème de salubrité.

Commission scolaire :

S'occupe de tout ce qui concerne l'école primaire et l'école enfantine.

RAMASSAGE & RECUPERATION

**Des ordures ménagères, du verre,
de la ferraille et de l'huile usée**

* * * * *

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères (déchets journaliers, y compris tous les petits déchets combustibles ne dépassant pas 50cm/50cm) est effectué le samedi matin. Les ordures, uniquement dans des sacs officiels, sont à déposer avant 7 heures le matin, mais au plus tôt le vendredi soir. Les propriétaires et locataires sont responsables de la propreté des places de dépôt.

Un ramassage des déchets encombrants est effectué deux fois par année (au printemps et en automne). Un tous ménages renseigne sur le jour du ramassage.

Verre usagé

Des bennes à verre sont déposées à Rochefort (sur le toit de l'annexe du Bâtiment Communal Polyvalent (BCP), aux Grattes-de-Vent, à Chambrelieu (au nord du pont CFF) et à Montezillon (à proximité du passage à niveau). Le verre doit être trié par couleur selon les indications figurant sur la benne. Le verre à vitre, la porcelaine, les ampoules électriques ne sont pas récupérés et ne doivent en aucun cas être déposés dans les bennes, de même que d'autres déchets.

Ferraille

La petite ferraille peut être déposée dans un conteneur installé sur le toit de l'annexe du Bâtiment Communal Polyvalent ou amenée directement à SAIOD (Usine de Cottendart).

Un ramassage se fait également en même temps que les déchets encombrants (deux fois l'an).

Huiles usées

Deux conteneurs d'huiles usées sont à disposition de la population pour les huiles minérales et végétales. L'un se trouve à Rochefort sur le toit de l'annexe du BCP et l'autre à Montezillon, au nord du passage à niveau.

Les huiles ne doivent pas être déversées dans les égouts car elles perturbent fortement le fonctionnement de la Station d'épuration.

Vêtements – textiles

Des conteneurs se trouvent aux mêmes emplacements que les bennes à verre.

Divers

Pour d'autres produits ou matériaux, soit le bureau communal, soit l'Usine d'incinération de Cottendart (SAIOD) (tél. 032 843 82 11) peut vous renseigner.

Nous vous signalons que la Commune de Rochefort ne possède aucune décharge publique et que tout dépôt de matériaux ou déchets est interdit.

Fondation Aide et soins à domicile Du Val-de-Ruz et Rochefort

Cette fondation, dont les bureaux se trouvent à Cernier regroupe les services de soins à domicile et d'aide familiale.

Cet office est ouvert du lundi au vendredi de 8 h. 00 à 11 h. 00 et de 14 h. 00 à 17 h. 00.

La Commune participe par une contribution par habitant au déficit de ce service qui est à disposition de la population.

Le numéro de téléphone : 032 853 15 31

Parents Information

Le service téléphonique Parents Information a été créé à l'intention des parents d'enfants de tout âge afin de les soutenir dans leur tâche éducative. Il couvre l'ensemble du canton, Les entretiens se paient au tarif normal d'une conversation téléphonique.

Le numéro de téléphone : 032 725 56 46

Service social SSIR Cernier

Demande d'aide sociale pour les habitants de la commune qui doivent solliciter une aide.

Le numéro de téléphone : 032 853 64 30

Vie paroissiale

Paroisse protestante

Si le Temple de Rochefort fut construit en 1755, ce n'est qu'en 1860 que fut créée la paroisse de Rochefort et Brot-Dessous, qui recouvre tout le territoire des deux communes voisines. Dès 1873, date de la création de l'Eglise indépendante, deux paroisses, la nationale et l'indépendante, coexistèrent même à Rochefort jusqu'en 1943, quand le peuple vota la fusion des deux Eglises protestantes et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ainsi naquit l'EREN (Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel).

Au cours des dernières années, la diminution de la population protestante et de l'engagement de ses membres a nécessité quelques changements au niveau des paroisses. Depuis 2003, le « lieu de vie » de Rochefort et Brot-Dessous est rattaché à ceux d'Auvernier, Bôle et Colombier pour former la nouvelle paroisse de la BARC (Bôle, Auvernier, Rochefort/Brot-Dessous, Colombier).

Chaque foyer dont au moins un des membres est annoncé comme membre de l'EREN au Contrôle des habitants, est informé des activités de notre paroisse par *La Vie protestante* ou par le trimestriel paroissial *LA BARC*.

Le culte est célébré chaque dimanche dans au moins un des lieux de vie de la paroisse, selon les indications des journaux mentionnés ou de la presse du vendredi.

Pour les services funèbres, il existe un tournus des différents pasteurs de la paroisse. Si vous le souhaitez, il est toujours possible de solliciter le pasteur de votre choix.

Pour les baptêmes, il a été mis sur pied une préparation régionale. Il vous sera indiqué aussi les dates durant lesquelles les baptêmes peuvent avoir lieu.

Au niveau de l'enseignement religieux, les enfants peuvent en bénéficier à tout âge. Pour les plus jeunes, il s'agit de célébrations d'éveil à la foi en famille. En primaire, des leçons de religion œcuméniques sont proposées aux élèves du collège de Rochefort. Un enseignement religieux est aussi offert aux élèves de Cescole, les deux premières années. Puis suivent deux ans de catéchisme, au terme desquelles ils peuvent demander d'être admis comme membres de l'Eglise, à l'occasion d'un culte de fête traditionnellement célébré le dimanche de Pentecôte. Les jeunes ont ensuite la possibilité de poursuivre leur engagement et de s'investir comme moniteurs dans l'animation du catéchisme.

Pour les aînés sont prévues des rencontres conviviales autour d'une tasse de café.

Pour les personnes qui souhaitent une visite de la part de la paroisse, il existe un groupe visiteurs bénévoles formés.

Chaque année, la paroisse protestante organise la fête de Noël dans le plus large esprit d'accueil œcuménique et d'ouverture à tous.

Au niveau œcuménique, la paroisse de la BARC est rattachée à celle de St-Etienne à Colombier, et entretient d'étroits et anciens contacts avec celle de la Côte à Peseux.

La pasteure résidant à la cure de Rochefort se tient à la disposition de tous. Elle accueille volontiers les demandes ou donne des renseignements complémentaires (032 855.10.84).

Conseil paroissial

Paroisse catholique

Les catholiques de Rochefort, Chambrelieu, Montezillon (et Montmollin) sont rattachés à la paroisse catholique dont l'église est à Peseux. Fondée en 1938 – avec un lieu de culte depuis 1954 comme nous le connaissons aujourd'hui – cette communauté chrétienne essaie de rejoindre ses membres habitant dans les villages ci-dessus mentionnés, spécialement auprès des enfants et des familles. En situation de diaspora et avec un seul prêtre résident, il faut souhaiter que les catholiques de ces villages prennent personnellement contact avec la cure de Peseux (rue Ernest-Roulet 13, tél. 032 731 15 85) afin que les services demandés à l'Eglise soient assurés le mieux possible.

Association des Sociétés locales (SLR)

**Les diverses sociétés en activité à Rochefort sont regroupées dans le cadre de
L'association des Sociétés locales (SLR)**

Cette association poursuit les buts suivants :

- **Soutenir les sociétés et défendre leurs intérêts.**
- **Resserrer les liens d'amitié entre elles.**
- **Gérer des manifestations en commun.**
- **Pouvoir acheter du matériel qu'une société seule ne pourrait acquérir.**

L'association des Sociétés locales est ainsi propriétaire notamment d'une cantine avec pont de danse, d'une tente bar, d'une tente grillades, de tables , de chaises et d'une scène démontable.

Ce regroupement permet aussi de planifier les diverses manifestations organisées par chaque société en élaborant un programme annuel des manifestations.

L'association des Sociétés locales organise chaque année une soirée au mois de mars. Elle est aussi traditionnellement, et conjointement avec la Commune, organisatrice de la fête du 1^{er} août.

Pour être efficace, il faut bien sûr un comité, mais aussi des moyens financiers. L'association des Sociétés locales est financée de manière égale par chaque société membre ainsi que par des manifestations organisées en son nom.

Les diverses sociétés faisant partie de notre association se présentent dans les pages suivantes.

Comité des SLR

P.S. L'administration communale vous communiquera sur simple demande les noms et adresses des responsables de chaque société.

Vous pouvez aussi obtenir de nombreuses informations sur le site Internet du Groupement de jeunesse (jeunesserochefort.ch)

Chœur d'hommes

ECHO DE CHASSAGNE

L'Echo de Chassagne de Rochefort, vous connaissez ? Non, n'est-ce-pas ! Car si vous connaissiez, vous en feriez partie.

Faisons donc les présentations.

Notre chœur d'hommes est formé d'environ 20 chanteurs actifs qui se retrouvent chaque mercredi soir, au Bâtiment Communal Polyvalent, pour pratiquer leur art. Là, pendant une heure et demie, dans une ambiance saine et détendue, nous étudions les chants que nous interpréterons lors de nos prochains concerts en public. C'est l'instant où chacun oublie ses soucis, ses problèmes et où règnent la camaraderie et l'amitié. Les choristes éprouvent un réel plaisir de chanter. Et plus ils sont nombreux, plus leur plaisir est grand ! Il s'agit donc aujourd'hui d'augmenter l'effectif de notre société.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour une période d'essai de trois répétitions, afin que vous puissiez vous rendre compte que notre optimisme n'est pas exagéré. Tout le monde vous le dira : seul le premier pas coûte. Pour vous aider à le franchir, ce pas, nous tenons à vous dire que :

- nous ne pratiquons pas le solfège, donc si vous l'ignorez, vous pouvez tout de même chanter.
- vous chercherez vous-même le registre qui vous convient, soit : ténor, 2^{ème} ténor, baryton ou basse.
- nous ne vous demandons qu'une chose : soyez régulier aux répétitions ; c'est l'unique moyen de devenir un bon chanteur.

Il vous appartient maintenant de prendre une décision. Nous vous disons qu'une chose ; essayez, vous ne serez pas déçu !

Si vous désirez de plus amples renseignements, nous vous prions de prendre contact avec notre président ou un membre du comité.

Avec nos cordiales salutations.

Le comité

Fédération Suisse de Gymnastique

Société de Rochefort

Un bref historique vous permettra de découvrir notre Société qui, en 1918, prit en assemblée générale, la décision de remettre sur pied ses activités.

Certes, l'intention était louable, mais, hélas, de courte durée.

Ce n'est en fait qu'en décembre 1942 qu'une trentaine de participants, unis par la même volonté de défendre la cause de la gymnastique, reconstituait une section d'actifs.

Le travail était d'envergure, mais il porta ses fruits, puisqu'au fil des ans notre Société s'est considérablement développée. Actuellement, nous ne comptons pas moins de 9 groupes qui sont :

- Infantine mixte (de 5 à 6 ans & jardin d'enfants)
- Jeunesse filles (de 6 à 9 ans)
- Jeunesse filles (de 10 à 15 ans)
- Jeunesse garçons (de 6 à 9 ans)
- Jeunesse garçons (de 10 à 15 ans)
- Actifs (dès 15 ans)
- Dames (dès 15 ans sans participation aux concours)
- Gym pour tous (dès 15 ans, sans participation aux concours)
- Parents & enfants

Mis à part la « gym dames et la gym pour tous », tous les groupes participent aux différentes fêtes et meetings organisés par les Sociétés régionales, cantonales ou fédérales.

Nous nous efforçons de promouvoir la gymnastique pour le bien-être de chacun et sommes toujours très heureux d'accueillir de nouveaux membres.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au bureau communal qui détient en permanence la liste des responsables de notre Société.

FSG Rochefort

GROUPEMENT DE JEUNESSE

Le Groupement de Jeunesse a pour but de réunir les jeunes, dès leur 14^{ème} année et les moins jeunes de la commune de Rochefort. A sa création, en mai 1967, les cotisations étaient de Fr. 10.- et sont restées inchangées.

Au programme de la société, diverses manifestations :

- un week-end à ski
- un rallye pédestre
- une colonie de vacances pour les enfants de 5 à 11 ans, habitant la commune, ou dont les parents sont membres de la société
- un pique-nique
- un rallye auto, suivi d'un souper
- un dîner de Noël offert aux aînés de la commune.

Le Groupement de Jeunesse soutient aussi son groupe théâtral qui se produit lors de la soirée des Sociétés Locales, ainsi qu'en dehors de la commune.

**L'ambiance y est très sympa, pour vous convaincre venez surfer sur le net à l'adresse suivante : (www.jeunesserochefort.ch
e-mail : gjr@jeunesserochefort.ch)**

Société de tir

AUX ARMES DE GUERRE

Rochefort

La société de tir « Aux Armes de Guerre » de Rochefort a été fondée en 1882 lors d'une assemblée générale au cours de laquelle venait d'être décidée la dissolution de la société de tir « Les Mousquetaires » qui, semble-t-il, regroupait les tireurs de Brot-Dessous et de Rochefort.

La société est propriétaire du stand qu'elle a reconstruit à neuf en 1991/1992 et qui a remplacé celui de 1914. Il se situe au nord-est du village de Rochefort au lieu-dit « Prés de Verna ».

Lors d'une manifestation organisée en septembre 1938, la société inaugurerait fièrement sa nouvelle et actuelle bannière. Elle a été entièrement restaurée en 1999.

La société poursuit une activité sportive susceptible d'attirer tous ceux qui s'intéressent à ce genre de compétition. Un programme interne avec un classement en fin de saison et la participation à divers grands tirs régionaux, cantonaux ou fédéraux forment l'essentiel de son calendrier annuel ; elle organise aussi un cours pour jeunes tireurs de 17 à 19 ans auquel elle associe les adolescents de 14 à 16 ans.

Outre les activités sportives, elle organise des séances de tirs obligatoires pour les militaires astreints au tir hors du service.

Ses activités se déroulent de mi-mars à mi-septembre, aussi bien au fusil à 300 m qu'au pistolet à 50 m et 25 m. Le samedi précédent Noël, se déroule au stand sa traditionnelle « Coupe de Noël ».

Une sous-section de tir à air comprimé déploie son activité de novembre à février, dans les installations de la société « Les Mousquetaires », au stand de Boudry.

La société est membre de la Fédération des sociétés de tir du district de Boudry (FTDB), de la Société cantonale neuchâteloise de tir (SCNT) et de la Fédération suisse des tireurs (FST). Elle fait également partie de l'Association des Sociétés locales de Rochefort.

Pour célébrer son centième anniversaire, la société a organisé, en 1982, le 17^{ème} Grand Tir du Vignoble Neuchâtelois.

Amateurs de tir, femmes ou hommes, jeunes et moins jeunes, la société de tir a besoin de vous, venez grossir ses rangs.

Le local officiel se trouve à l'hôtel de La Tourne. Il est le siège de son assemblée générale annuelle qui se tient en mars.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au bureau communal qui détient la liste des responsables de la société, ainsi que le programme annuel de tir.

BADMINTON CLUB ROCHEFORT

DU LOISIR AU CHAMPIONNAT SUISSE

<u>Entraînements</u> :	Mercredi 20h00 à 22h00	loisir + joueurs
	Vendredi 18h30 à 20h00	entraînement juniors *
	Vendredi 19h00 à 20h30	cours pour débutants *
	Vendredi 20h00 à 22h00	loisir + joueurs

*Avec moniteurs diplômés jeunesse + sports

Renseignements : durant les entraînements ou par son président

Adresse au bureau communal

Distribution postale

Heures d'ouverture des bureaux de poste

R O C H E F O R T

Distribution pour Rochefort – Les Grattes – La Tourne

Heures d'ouverture

**Lundi au vendredi
De 10h45 à 11h45
et de 16h30 à 18h00**

**Samedi
De 09h15 à 10h15**

M O N T M O L L I N

Distribution pour Montezillon

Heures d'ouverture

**Lundi au vendredi
Et de 14h45 à 17h45**

**Samedi
De 09h00 à 10h30**

*** * * * ***

C O R C E L L E S

Distribution pour Crostand – La Prise Imer – La Prise Ducommun

Heures d'ouverture

**Lundi au vendredi
De 07h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

**Samedi
De 08h30 à 11h00**